



AFFECTATION DES STAGIAIRES – ACADÉMIE DE VERSAILLES

À retourner avant le 13 juillet par mail (edm@versailles.snes.edu)

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Adresse courriel : @

Discipline :

Lauréat du concours :

Vœux formulés sur ALADDIN (classement par ordre de préférence des 12 zones géographiques)		
1.	5.	9.
2.	6.	10.
3.	7.	11.
4.	8.	12.

Les éléments de barèmes seront les mêmes que pour la phase d'affectation en académie. Si vous n'avez pas participé à cette première affectation, consultez notre site national pour calculer votre barème :

<http://www.snes.edu/Calculer-son-bareme.html>

- Points liés à votre rang au concours :
- Lauréats de l'agrégation :
- Marié(e) ou pacsé(e) avec un conjoint travaillant dans l'académie ou inscrit à Pôle emploi :
- Enfants :
- Parent isolé ou en garde alternée :
- Ex-titulaire de l'Éducation nationale :
- Ex non titulaire, ex AED, ex MA, ex AESH (ayant exercé 1 an équivalent temps plein au court des deux dernières années (2017/2018 et 2018/2019) :
- EAP justifiant de 2 années de service
- Travailleur handicapé et bénéficiaire de l'obligation d'emploi :

Pensez à envoyer vos pièces justificatives au rectorat si vous n'avez pas participé au mouvement inter... Et envoyez-nous en une copie !

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Date :

Signature :